



République et canton de Genève

AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

Le public est limité à 5 personnes maximum. Port du masque obligatoire.

Le Conseil municipal de la commune de Cartigny est convoqué en séance ordinaire le lundi 25 janvier 2021 à 20h30 à la salle communale

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 novembre 2020 ;
2. Communications du bureau du Conseil municipal ;
3. Décision de l'AG de l'ACG du 16 décembre 2020 soumise au droit d'opposition des CM ;
4. Communications et propositions du maire et des adjointes ;
5. Rapports de commissions ;
6. Propositions et questions.

Stéphanie Gisler

Présidente

Cartigny, le 18 janvier 2021